NORME INTERNATIONALE

ISO 7867-2

Deuxième édition
2005-06-15

Pneumatiques et jantes (série millimétrique) pour tracteurs et machines agricoles —

Partie 2: Description d'utilisation et capacités de charge

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Tyres and rims (metric series) for agricultural tractors and machines — Part 2: Service description and load ratings

ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a6ec544f-71ae-4dc8-8423-fddab64bafdf/iso-7867-2-2005

Numéro de référence
ISO 7867-2:2005(F)

© ISO 2005

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a6ec544f-71ae-4dc8-8423-fddab64bafdf/iso-7867-2-2005

© ISO 2005

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos iv
1 Domaine d'application 1
2 Références normatives 1
3 Termes et définitions 1
4 Condition d'utilisation 1
5 Capacités de charge des pneumatiques 3
6 Pressions de gonflage de référence 4
Annexe A (informative) **Charges de base des pneumatiques** 5
Bibliographie 13

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a6ec544f-71ae-4dc8-8423-fddab64bafdf/iso-7867-2-2005

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

L'ISO 7867-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 5, *Pneus et jantes pour machines agricoles*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 7867-2:1996), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore aussi le Rectificatif technique ISO 7867-2:1996/Cor.1:1996.

ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a6ec544f-71ae-4dc8-8423-fddab64bafdf/iso-7867-2-2005

L'ISO 7867 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Pneumatiques et jantes (série millimétrique) pour tracteurs et machines agricoles*:

— *Partie 1: Désignation, cotes et marquage des pneumatiques, coordination pneumatiques/jantes*

— *Partie 2: Description d'utilisation et capacités de charge*

 © ISO 2005 – Tous droits réservés

Pneumatiques et jantes (série millimétrique) pour tracteurs et machines agricoles —

Partie 2:
Description d'utilisation et capacités de charge

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 7867 prescrit la «description d'utilisation», les capacités de charge des pneumatiques en utilisation courante ou particulière, et les pressions de gonflage de référence des pneumatiques de la série millimétrique utilisés principalement sur les tracteurs et machines agricoles.

Elle est applicable aux pneumatiques à structure diagonale ceinturée, diagonale ou radiale, montés sur jantes à base conique à 5° telles que prescrites dans l'ISO 4251-3. Elle est également applicable à d'autres conceptions et types de pneumatiques et jantes; dans ce cas, cependant, il conviendra d'établir et d'ajouter les courbes charge-vitesse et les incréments de la pression de gonflage de référence appropriés.

iTeh STANDARD PREVIEW

Les charges de base des pneumatiques des gammes de pneumatiques existants sont donnés dans l'Annexe A.

(standards.iteh.ai)

NOTE La désignation et le marquage des pneumatiques de la série millimétrique sont prescrits dans l'ISO 7867-1. Les pneumatiques à marquage «ply-rating» et les jantes pour tracteurs et machines agricoles font l'objet de l'ISO 4251-1 à l'ISO 4251-5. La série existante de pneumatiques marqués de leur description d'utilisation (indice de charge et code de vitesse) pour roues motrices de tracteurs agricoles fait l'objet de l'ISO 8664.

ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5d5c7c1d-b1d1-4b1f-a8a1-6a0b5bd1b0ed/iso-7867-2-2005

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence (y compris les éventuels amendements) s'applique.

ISO 4223-1, *Définitions de certains termes utilisés dans l'industrie du pneumatique — Partie 1: Pneumatiques*

ISO 4251-3, *Pneumatiques (série à marquage «équivalent nappes») et jantes pour tracteurs et machines agricoles — Partie 3: Jantes*

ISO 7867-1, *Pneumatiques et jantes (série millimétrique) pour tracteurs et machines agricoles — Partie 1: Désignation, cotes et marquage des pneumatiques, coordination pneumatiques/jantes*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les définitions données dans l'ISO 4223-1 et dans l'ISO 7867-1 s'appliquent.

4 «Description d'utilisation»

4.1 Généralités

La «description d'utilisation» doit être indiquée comme suit:

Indice de charge Code de vitesse

© ISO 2005 – Tous droits réservés

4.2 Indice de charge

L'indice de charge est un code numérique associé à la charge maximale qu'un pneumatique peut supporter à la vitesse correspondant à son code de vitesse, dans les conditions d'utilisation spécifiées par le manufacturier de pneumatiques.

La corrélation entre indice de charge et capacité de charge par pneumatique est indiquée dans le Tableau 1.

Tableau 1 — Indice de charge (LI) **et capacité de charge par pneumatique** (TLCC)

LI	TLCC kg	LI	TLCC kg	LI	TLCC kg	LI	TLCC kg	LI	TLCC kg
0	45	40	140	80	450	120	1 400	160	4 500
1	46,2	41	145	81	462	121	1 450	161	4 625
2	47,5	42	150	82	475	122	1 500	162	4 750
3	48,7	43	155	83	487	123	1 550	163	4 875
4	50	44	160	84	500	124	1 600	164	5 000
5	51,5	45	165	85	515	125	1 650	165	5 150
6	53	46	170	86	530	126	1 700	166	5 300
7	54,5	47	175	87	545	127	1 750	167	5 450
8	56	48	180	88	560	128	1 800	168	5 600
9	58	49	185	89	580	129	1 850	169	5 800
10	60	50	190	90	600	130	1 900	170	6 000
11	61,5	51	195	91	615	131	1 950	171	6 150
12	63	52	200	92	630	132	2 000	172	6 300
13	65	53	206	93	650	133	2 060	173	6 500
14	67	54	212	94	670	134	2 120	174	6 700
15	69	55	218	95	690	135	2 180	175	6 900
16	71	56	224	96	710	136	2 240	176	7 100
17	73	57	230	97	730	137	2 300	177	7 300
18	75	58	236	98	750	138	2 360	178	7 500
19	77,5	59	243	99	775	139	2 430	179	7 750
20	80	60	250	100	800	140	2 500	180	8 000
21	82,5	61	257	101	825	141	2 575	181	8 250
22	85	62	265	102	850	142	2 650	182	8 500
23	87,5	63	272	103	875	143	2 725	183	8 750
24	90	64	280	104	900	144	2 800	184	9 000
25	92,5	65	290	105	925	145	2 900	185	9 250
26	95	66	300	106	950	146	3 000	186	9 500
27	97,5	67	307	107	975	147	3 075	187	9 750
28	100	68	315	108	1 000	148	3 150	188	10 000
29	103	69	325	109	1 030	149	3 250	189	10 300
30	106	70	335	110	1 060	150	3 350	190	10 600
31	109	71	345	111	1 090	151	3 450	191	10 900
32	112	72	355	112	1 120	152	3 550	192	11 200
33	115	73	365	113	1 150	153	3 650	193	11 500
34	118	74	375	114	1 180	154	3 750	194	11 800
35	121	75	387	115	1 215	155	3 875	195	12 150
36	125	76	400	116	1 250	156	4 000	196	12 500
37	128	77	412	117	1 285	157	4 125	197	12 850
38	132	78	425	118	1 320	158	4 250	198	13 200
39	136	79	437	119	1 360	159	4 375	199	13 600

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a6ec544f-71ae-4dc8-8423-fdda064baidf/iso-7867-2-2005

© ISO 2005 – Tous droits réservés

4.3 Code de vitesse

Le code de vitesse est un symbole indiquant la vitesse à laquelle le pneumatique peut supporter la charge correspondant à son indice de charge, dans les conditions d'utilisation spécifiées par le manufacturier de pneumatiques.

La corrélation entre code de vitesse et catégorie de vitesse est indiquée dans le Tableau 2.

5 Capacités de charge des pneumatiques

5.1 Charges de base des pneumatiques

La charge de base du pneumatique est la capacité de charge du pneumatique qui correspond à son indice de charge à la vitesse de référence correspondant au code de vitesse du pneumatique.

En cas d'utilisation en montage jumelé, la charge de chacun des pneumatiques doit être réduite à 88 % de celle d'un montage en simple.

Pour les charges de base des pneumatiques des gammes de pneumatiques existants, voir l'Annexe A.

5.2 Utilisation des pneumatiques à des vitesses autres que la vitesse de référence

Pour les utilisations qui ne nécessitent pas de couples élevés et soutenus, y compris pour le transport sur route, la relation charge/vitesse est indiquée dans le Tableau 2.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Le manufacturier de pneumatiques concerné doit être consulté pour connaître la pression réelle à utiliser lorsqu'on applique la relation charge/vitesse donnée dans le Tableau 2.

ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/abcc9441-71ac-4dc8-8423-
fddab64bafdf/iso-7867-2-2005

Le fabricant de jantes et/ou de roues doit être consulté pour qu'il confirme l'adéquation entre la résistance des jantes et/ou des roues et l'utilisation prévue.

Tableau 2 — Correspondance entre charge de vitesse et vitesse

Code de vitesse	Catégorie de vitesse [a]	Charge maximale du pneumatique (%) à la vitesse Code de vitesse				
	km/h	A2	A6	A8	B	D
A2	**10**	**100**	140	150	150	150
	15	94	130	134	134	134
	20	89	120	123	123	123
	25	84	107	111	111	118,5
A6	**30**	80	**100** [b]	107 [b]	107 [b]	115 [b]
	35	76	90	103	103	112
A8	**40**	73	80	**100**	100	109,5
	45			96	100	107
B	**50**			91	**100**	105
	55					103
	60					101,5
D	**65**					**100**
	70					91

[a] La vitesse de référence est donnée en caractères gras.
[b] Applicable à toutes les utilisations aux champs avec des couples élevés et soutenus.

© ISO 2005 – Tous droits réservés

5.3 Utilisation des pneumatiques sur les moissonneuses-batteuses (pneumatiques A8 uniquement)

Pour les moissonneuses-batteuses utilisées dans le cadre d'application cyclique de charge, excepté pour celles à compensation de pente, une charge allant jusqu'à 170 % des charges de base des pneumatiques est admissible pour des vitesses n'excédant pas 10 km/h avec une augmentation de la pression de gonflage d'environ 30 % (consulter le manufacturier de pneumatiques). Cette augmentation de charge doit comprendre toutes les modifications possibles apportées aux champs par l'utilisateur, qui accroissent la masse du véhicule, et elle ne s'applique que pendant le processus de récolte.

Pour utilisation sur des pentes de 11° (22 %) ou plus, seules les charges de base sont admissibles.

Le fabricant des roues et/ou des jantes doit être consulté en ce qui concerne la résistance des roues.

6 Pressions de gonflage de référence

Les pressions de gonflage de référence suivantes sont recommandées pour les charges de base des différentes gammes de pneumatiques de la série millimétrique pour tracteurs et machines agricoles.

100 kPa
120 kPa
140 kPa
160 kPa
200 kPa
240 kPa
280 kPa
320 kPa
360 kPa
400 kPa
440 kPa

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a6ec544f-71ae-4dc8-8423-fddab64bafdf/iso-7867-2-2005

NOTE Ces pressions de gonflage de référence correspondent aux charges de base des différentes gammes de pneumatiques de la série millimétrique pour tracteurs et machines agricoles. Les pressions de fonctionnement peuvent être différentes.

© ISO 2005 – Tous droits réservés

Annexe A
(informative)

Charges de base des pneumatiques

A.1 La présente annexe donne des informations complémentaires au paragraphe 5.1.

A.2 Les indices de charge et les charges de base des pneumatiques des gammes de pneumatiques existants sont donnés dans les Tableaux A.1 à A.10.

Tableau A.1 — Charge par pneumatique à la vitesse de référence A2 et pression de gonflage de référence — Pneumatiques de la série «95» pour tracteurs utilisés pour les travaux de culture spéciaux

Désignation dimensionnelle du pneumatique		Indice de charge LI	Charge de base du pneumatique kg	Pression de gonflage de référence [a] kPa
180/95	R 40	121	1 450	320
210/95	R 32	124	1 600	
	R 36	126	1 700	
	R 44	130	1 900	
230/95	R 32	128	1 800	
		139	2 430	440
	R 36	131	1 950	320
		141	2 575	440
	R 40	133	2 060	320
	R 44	135	2 180	
		145	2 900	440
	R 48	136	2 240	320
		147	3 075	440
270/95	R 32	137	2 300	320
		146	3 000	440
	R 36	139	2 430	320
		149	3 250	440
	R 38	140	2 500	320
		150	3 350	440
	R 42	142	2 650	320
		151	3 450	440
	R 44	143	2 725	320
		152	3 550	440
	R 46	153	3 650	
	R 48	145	2 900	320
		154	3 750	440
	R 54	157	4 125	
300/95	R 42	157	4 125	
	R 46	149	3 250	320
		158	4 250	440
	R 52	161	4 625	

[a] La pression de gonflage est la valeur minimale de référence pour les charges indiquées. Le manufacturier de pneumatiques doit être consulté pour connaître la pression réelle à utiliser en pratique.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 7867-2:2005
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/adec344f-71ae-4dc8-8423-fddab64bafdf/iso-7867-2-2005

© ISO 2005 – Tous droits réservés